

2017

CANDIDATS, ENTENDEZ LEUR VOIX !

En vue des échéances électorales, IFAW (le Fonds international pour la protection des animaux) vous présente sa vision des responsabilités et des défis que le prochain gouvernement français devra assumer sur la question du bien-être animal. La liste n'est pas exhaustive ; toutefois nous espérons que ces éléments contribueront à vous convaincre de leur importance et qu'ils obtiendront votre soutien pour faire avancer la condition animale de plus en plus considérée par votre électorat comme un sujet incontournable.



METTRE FIN AU COMMERCE SUR INTERNET DES ESPÈCES SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION

Internet reste le premier marché mondial où l'absence de réglementation conduit à des activités et des transactions criminelles. Les études d'IFAW démontrent qu'Internet est un vecteur majeur du commerce illicite d'espèces sauvages ayant un effet désastreux sur le bien-être des animaux et le maintien des écosystèmes. En 2014, en l'espace de six semaines, 33 006 animaux vivants et/ou parties d'animaux d'espèces menacées ont été mis en vente sur 280 sites de commerce en ligne pour une valeur totalisant près de 8 millions d'euros. Le plan d'action européen de lutte contre le trafic d'espèces sauvages adopté en 2016 préconise aux états membres de l'UE, l'intégration de certaines mesures. Ainsi, la France doit :

- Adopter une réglementation nationale encadrant strictement le commerce en ligne des espèces sauvages ;
- Mettre à disposition des forces de l'ordre les outils leur permettant de s'attaquer au trafic en ligne des espèces sauvages menacées ;
- Collaborer avec les sites de vente en ligne à la création de bonnes pratiques.



PRENDRE EN CHARGE LES ANIMAUX VIVANTS CONFISQUÉS ISSUS DU TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES MENACÉES

Le trafic des animaux vivants est une atteinte grave au bien-être animal. Outre l'arrachement à leur milieu naturel qui s'en trouve fragilisé, ces animaux font l'objet de manipulations brutales tout le long de la chaîne d'approvisionnement générant stress, blessures et taux de mortalité élevés. Les survivants sont condamnés à des conditions de vie déplorables. Enfin, les risques sanitaires liés à la propagation de maladies zoonotiques dans les pays de destination de ces animaux sont importants. L'Union européenne est une destination prisée de ce trafic et la France, une étape connue de l'axe provenant de l'Afrique du Nord. Entre 2012 et 2015, chaque année, plus de 1000 animaux vivants ont été saisis par les autorités douanières. Outre la nécessité d'accroître les capacités des services répressifs pour stopper ce trafic et intercepter ces animaux, la France doit aussi répondre aux besoins de ces derniers une fois saisis. Le plan d'action européen de lutte contre le trafic d'espèces sauvages appelle la France à relever le défi d'identifier, de protéger et d'aider ces animaux. Ainsi, la France doit :

- Mettre en place des mécanismes de retour dans les habitats d'origine financés par l'Etat ;
- Accroître les capacités d'accueil des animaux saisis y compris dans les DOM-TOM ;
- Instaurer une quarantaine sanitaire obligatoire pour l'accueil des animaux saisis.



INTERDIRE TOTALEMENT LE COMMERCE DE L'IVOIRE POUR PROTÉGER LES DERNIERS ÉLÉPHANTS

Le commerce existant de l'ivoire qui vise à alimenter une demande mondiale pour des objets de décoration, des bijoux et des bibelots mène les éléphants au bord de l'extinction. En 2016, un grand recensement des éléphants d'Afrique a révélé un effondrement de 30% de leur population entre 2007 et 2014 notamment au profit d'un braconnage d'ampleur orchestré par la criminalité organisée et des groupes terroristes régionaux. Cette situation alarmante coûte des vies animales mais aussi de nombreuses vies humaines, et entraîne une instabilité économique, sociale et politique là où elle s'enracine. Le nombre significatif de saisies récentes d'ivoire illicite en Europe confirme le rôle pilier de cette région comme zone de transit mais aussi de marché consommateur. Alors que les États-Unis et la Chine interdisent le commerce de l'ivoire sur leur territoire, il revient désormais à la France et à l'Union européenne de poursuivre leurs efforts pour :

- **Obtenir une interdiction totale du commerce de l'ivoire au sein de l'UE ;**
- **Encourager la destruction des stocks d'ivoire saisis.**

ATTÉNUER LA POLLUTION SONORE SOUS-MARINE POUR PROTÉGER LES CÉTACÉS

Le bruit sous-marin dû aux hélices des navires, forages et sonars notamment, est une menace émergente en constante expansion, d'une extrême gravité pour les cétacés dont l'ouïe et les moyens de communication s'en trouvent affectés. La France, qui possède le second plus grand territoire marin du monde, se doit de protéger les animaux qui peuplent ses eaux territoriales. Pas moins de 17 000 mammifères marins se sont échoués sur les plages françaises depuis 1980, avec près de 150 échouages seulement sur l'année 2016 et déjà une centaine recensée en 2017. Pour réduire le nombre de ces échouages, la France doit atténuer la pollution sonore sous-marine :

- **En appliquant les recommandations de l'Organisation Maritime Internationale via l'adoption de mesures de réduction de l'impact sonore des navires de transport maritime ;**
- **En favorisant le principe de précaution au sujet du bruit sous-marin en imposant une gestion précise des sources de bruits intenses à l'instar de la prospection pétrolière sous-marine et des essais de sonars militaires ;**
- **En prenant des mesures en faveur d'une réduction de la vitesse des navires de transport maritime dans des zones critiques pour les cétacés.**

ENSEIGNER L'ÉTHIQUE ANIMALE POUR FORMER DES CITOYENS RESPONSABLES

IFAW fonde son programme pédagogique [Action pour les animaux](#), qui touche 5 millions de jeunes à travers le monde, sur la notion d'éducation humaine dont la recherche démontre la vertu : les programmes d'éducation environnementale et humaine qui incluent des animaux sont non seulement bénéfiques pour les animaux et l'environnement, mais aussi pour les enfants. Plusieurs études scientifiques ont mis en lumière des corrélations entre les mauvais traitements envers les animaux et la violence envers les personnes, et montrent qu'intégrer l'éducation humaine au cursus scolaire peut avoir un effet durable sur la manière dont les enfants se traitent mutuellement. Ces recherches suggèrent également que l'éducation humaine influence le développement des enfants, à l'école comme dans la société. C'est pourquoi, la France doit :

- **Lutter contre le harcèlement en intégrant l'éthique animale aux enseignements ;**
- **Intégrer le respect des animaux aux cours d'éducation civique au collège ;**
- **Développer en classe un enseignement sur l'animal en tant qu'être sensible en prenant en compte les dernières avancées de la pensée et de la science quant à leur intelligence et leur conscience.**



WWW.IFAW.ORG

IFAW France
4 rue Edouard Mignot
51100 Reims
Tél : 03 26 48 05 48
Fax : 03 26 48 14 35